

Réussir le 28 avril et ses suites, jusqu'au retrait du projet de loi « travail »

Category: Travail, emploi, chômage
écrit par jmfouquer | 25 avril 2016

Depuis début mars 2016, des centaines de milliers de jeunes, de salarié-es en CDI ou précaires, de retraité-es descendent dans la rue ou sur les places, en manifestation ou lors de Nuit debout. Avec le soutien de la majorité de la population, les deux tiers des personnes interrogées se prononçant pour le retrait du projet de loi « travail », qui remet en cause des décennies de conquêtes sociales. 28 avril, 1er Mai... Multiplions les manifestations et les grèves, jusqu'au retrait.

Au lendemain de la journée nationale du samedi 9 avril, l'intersyndicale nationale lançait l'appel à la grève et aux manifestations contre le projet de loi « travail » le 28 avril : « Les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) appellent l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-nes, retraité-es à se mobiliser à nouveau par la grève et à participer massivement aux manifestations le 28 avril prochain. Dès à présent, elles appellent à l'organisation d'assemblées générales dans les entreprises et administrations pour assurer le succès de cette journée et décider de la poursuite de l'action pour obtenir le retrait de la loi et l'obtention de nouveaux droits. »

Si l'on a pu regretter une date un peu tardive, malgré les vacances scolaires dans plusieurs régions des centaines de manifestations se dérouleront dans toute la France, le plus souvent organisées par les intersyndicales régionales et locales. Initiatives diverses, soutien aux entreprises en lutte et distributions de tracts se multiplient, tandis que

les rassemblements Nuit debout, dont le nombre croît chaque jour depuis le 31 mars, préparent eux aussi le 28 avril et ses suites. Permettre la convergence entre les mouvements dits citoyens et les syndicats est l'un des enjeux pour gagner le retrait du projet de loi, la mobilisation de la jeunesse semblant marquer le pas en cette période de vacances de printemps.

Dans les entreprises, les appels à la grève devraient être très suivis tant les sujets d'exaspération, souvent en lien avec le projet de loi, sont nombreux. L'appel à préparer la grève reconductible rencontre déjà un écho dans plusieurs secteurs, privé ou public. Ainsi la fédération CGT du spectacle a lancé un préavis de grève à partir du 28 avril contre le projet de loi El Khomri et contre la remise en cause des droits des intermittent-es par l'Unedic. Quelques appels sectoriels à la grève reconductible à partir du 28 avril ou à partir du 3 mai (début de l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale) sont rendus publics, comme celui de Solidaires fonction publique qui a déposé un préavis de grève couvrant la période du 1er au 31 mai. Le 26 avril, les cheminots seront en grève nationale unitaire contre un projet de décret régressif, et Sud Rail a déposé un préavis de grève reconductible jusqu'à la fin mai tandis que la CGT appelle à la grève le 28 avril (voir l'article sur la grève SNCF sur le site).

Comme il se doit, les débats du 51e congrès de la CGT ont beaucoup porté sur la mobilisation en cours et sur la nécessité d'une grève reconductible (voir l'article de Jean-Claude

Mamet, <http://syndicollectif.fr/51eme-congres-cgt-n-8-premiers-commentaires/>). Les congressistes de la CGT ont adopté un appel à amplifier la mobilisation, laissant la question de la grève reconductible entre les mains des salarié-es : « D'ici le 28 avril, la poursuite de la construction de l'action implique la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et les services publics pour que les salariés décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, de la grève et

de sa reconduction pour gagner retrait et ouverture de véritables négociations de progrès social. »
(<http://cgt.fr/Appel-du-51eme-congres.html>)

L'assemblée populaire de Nuit debout Paris vient d'adopter une proposition de François Ruffin* et de la commission « convergence des lutes » que les manifestations du 28 avril et du 1er Mai et les suivantes « donnent lieu à des moments de fraternité place de la République » : « Syndicats / Debout : Leur faire peur. Participants à la Nuit Debout ou/et membres de syndicats, nous souhaitons un rapprochement entre ces deux branches du mouvement contre la loi El Khomri et son monde. »

Un premier pas vers la jonction entre les mouvements et syndicats qui luttent contre la loi El Khomri ?

Alice Queval

* Journaliste, fondateur de Fakir et réalisateur du film documentaire satirique Merci Patron !, sorti le 24 février 2016.